VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

POURQUOI

Par Profil supprimé Postée le 04/11/2010 16:50

Bonjour, je pense que cette question va vous semblez un peu bête, cependant elle me pose problème, comme peut on juger le cannabis et toutes les autres drogues comme dangereuse, alors que l'ont considère le Tabac et l'alcool comme parfaitement légal, disponible a chaque coin de rue, et surtout extrement facil d'acces aux mineurs ! Comment jugés tels ou tels drogues les plus addictives ? Je pense connaitre la réponse pré-faite que vous allez me répondre mais je l'attend avec impatience ! De plus j'aimerai savoir pourquoi aucun débat national n'est réalise sur le thème de la drogue (n'oublions pas que toutes drogues confondu un tiers de francais est consommateur), on nous parle de la MIL DT mais elle est très peu présente dans les fac, lycée, colleges et pour avoir suivi plusieurs conférences soumises par des représentant de la MIL DT on nous diabolise les drogues et ne nous donne que très peu de détail sur les méfaits générer par le tabac et l'alcool !!

Mise en ligne le 05/11/2010

Bonjour,

Tout d'abord, nous ne considérons pas votre question comme "bête" et nous avons déjà eu l'occasion d'y répondre auprès d'autres internautes....

Nous prenons en considération votre avis sur "le cannabis et les autres drogues" mis en parallèle de "l'alcool et du tabac".
Je crois néanmoins qu'il est important de distinguer les notions de légalisation et de nocivité. En effet, la nocivité de l'alcool et du tabac ne sont plus à démontrer et les statistiques concernant la morbidité ou la mortalité que ces deux produits peuvent induire sont tout à fait officielles.

Des campagnes de prévention régulières sont menées autour de ces produits (affiches, spots TV et radios, "messages-choc" sur les paquets de tabac etc...) et des équipes de professionnels sillonnent les établissements scolaires pour informer des dangers de chacun d'entre eux. Nous ne pouvons que déplorer le fait que vous n'ayez eu à entendre que des débats sur les drogues, car le dispositif en alcoologie et tabacologie intervient lui aussi, sur les mêmes lieux (écoles primaires, collèges, lycées, FAC, colloques etc...).

Vous parlez de l'accès facile à ces produits pour les mineurs. Les lois de protection des mineurs existent depuis longtemps et tendent même à se durcir, mais la réalité montre qu'il y a toujours un écart entre la loi et les modalités de son application. La solution réside t-elle dans le fait de poster un agent de police derrière chaque buraliste ou chaque caissière?.... nul ne sait.

Plus globalement l'alcool et le tabac, tout en étant légaux, font l'objet de nombreuses restrictions : réglementation concernant la conduite, la publicité, l'état d'ivresse sur la voie publique, les lieux de vente -licence IV-, la consommation sur le lieu de travail ou dans les espaces publics - restauration, gares, milieux médicaux- etc...) ou bien sur la vente aux mineurs comme vous l'évoquiez.
Pour de plus amples détails à ce sujet, nous vous conseillons de consulter notre dossier "La loi et les drogues", dans la rubrique "Vos questions les plus fréquentes" de notre site.

Quant aux débats nationaux au sujet des drogues, ils ont plutôt déffrayé la chronique au cours de ces derniers mois en France tant sur la question de la dépénalisation du cannabis que sur l'implantation de salles de shoot pour les héroinomanes par exemple ...
Nous ne pouvons que nous étonner que vous n'y fassiez pas référence, car la presse s'en est largement fait l'écho.
D'autre part, un autre débat sur la dépénalisation du cannabis a été soulevé récemment aux Etats Unis et vient de se clore. En effet, le dernier vote des Californiens à ce sujet s'est positionné contre la dépénalisation.
Contrairement à votre impression, ces questions continuent donc toujours de faire l'objet de débats politiques.
Nous espérons, quant à nous, avoir pu nourrir votre réflexion.

Cordialement